

policieuses qui servent cette société doit évoluer parallèlement. La nécessité d'avoir des forces policières locales plus efficaces ne concerne pas seulement la GRC, mais doit-on modifier tous les symboles canadiens traditionnels pour y parvenir? Je ne nie pas que l'uniforme de la GRC ait évolué au cours des années. Toutefois, ces changements n'ont jamais brisé l'uniformité ni témoigné d'une affiliation religieuse quelconque.

La question dont nous parlons n'est pas mineure, elle pourrait avoir des conséquences très étendues. Il serait évidemment souhaitable que la GRC soit ouverte à tous ceux qui veulent y servir, et je ne crois pas que quiconque ici prétende le contraire.

Depuis quelque temps, nous avons tendance à séparer l'Église et l'État. Est-ce que ce ne serait pas un pas dans l'autre direction? Par ailleurs, on admet généralement que le métier de policier a un code de conduite, des normes et un habillement que l'on ne trouve pas dans les autres professions. En plus du caractère historique de l'habit rouge de nos gendarmes, il y a d'autres arguments contre le changement.

Il faut trouver une solution à ce problème. Cette solution doit satisfaire tout le monde, mais doit-on pour autant renoncer à nos symboles? C'est pour cette raison que la question est étudiée soigneusement et que d'autres consultations sont nécessaires.

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai des raisons tout à fait personnelles et spéciales de prendre part au débat d'aujourd'hui. Mon père était un immigrant. À son arrivée, il parlait une langue étrange et pratiquait des coutumes différentes et, jusqu'à sa retraite, il a été le grand tailleur de la Gendarmerie royale du Canada. Pendant plus d'une trentaine d'années, il a consacré sa vie et sa carrière à faire en sorte que les membres de la police montée soient les policiers les mieux habillés du monde. Il était particulièrement fier de prendre personnellement les mesures de chacune des nouvelles recrues, pour lui façonner son premier uniforme et il a même eu l'honneur de façonner pour le prince Charles un uniforme de police montée, qu'a ramené avec elle, en Angleterre, la reine Élisabeth II. Si je suis au courant de ce fait, c'est que les mesures de mon jeune frère ont servi à la confection de cet uniforme.

À mon avis, et je suis persuadée que mon père aurait partagé mon point de vue, nous devrions être reconnaissants de vivre dans un pays qui refuse d'obliger quelque Canadien que ce soit à renoncer à un élément important

de sa religion, et d'exclure qui que ce soit de la GRC pour des motifs religieux.

La GRC est un symbole au Canada, car cette force policière respecte les valeurs qui font du Canada un pays où il fait bon vivre, notamment le respect des différences qui distinguent les Canadiens les uns des autres et le droit pour tous de participer pleinement à la vie de la société canadienne, quelles que soient les différences de religion de race, de sexe ou de couleur.

Je suis convaincue qu'on a également soulevé des objections quand, au début, l'uniforme comportait une jupe. Il y a sans aucun doute des gens qui jugent que des Orientaux, des Noirs ou des autochtones ne peuvent. . .

**M. le vice-président:** À l'ordre. Je suis désolé d'interrompre la députée, mais le député de Burnaby—Kingsway souhaite invoquer le Règlement.

**M. Robinson:** Monsieur le Président, étant donné que le temps nous presse et que nous ne souhaitons pas interrompre la députée, je demande le consentement unanime de la Chambre, afin de prolonger le débat et de permettre aux intéressés de terminer leurs discours.

**M. le vice-président:** Le député de Burnaby—Kingsway demande à prolonger le débat et je voudrais savoir jusqu'à quand. Le député sait pertinemment que si nous décidons de prolonger indéfiniment le débat, nous pourrions fort bien être encore ici lundi matin. Je n'ai rien contre, mais je voudrais que le député me donne certaines précisions.

**M. Robinson:** Je propose que nous permettions aux députés qui le souhaitent de participer au débat. Sauf erreur ils sont fort peu nombreux et le débat pourrait ainsi être poursuivi jusqu'à 15 h 30 au plus tard.

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** Il n'y a pas consentement unanime. La parole est à la députée d'Ottawa-Ouest.

**Mme Catterall:** L'honnêteté et l'excellence de nos forces policières ne dépendent pas de questions aussi superficielles qu'une pièce de serge ou de feutre brun. Il ne sert à rien d'avoir un ministère du Multiculturalisme et une politique sur la question, si nos institutions ne permettent aucune diversité.

[Français]

**M. Denis Pronovost (Saint-Maurice):** Monsieur le Président, la question des changements proposés à l'uniforme de la Gendarmerie royale du Canada que le député de Burnaby—Kingsway (M. Robinson) a soumise à l'examen de la Chambre doit manifestement être étudiée dans un contexte plus vaste de la prestation des services